Image not found or type unknown

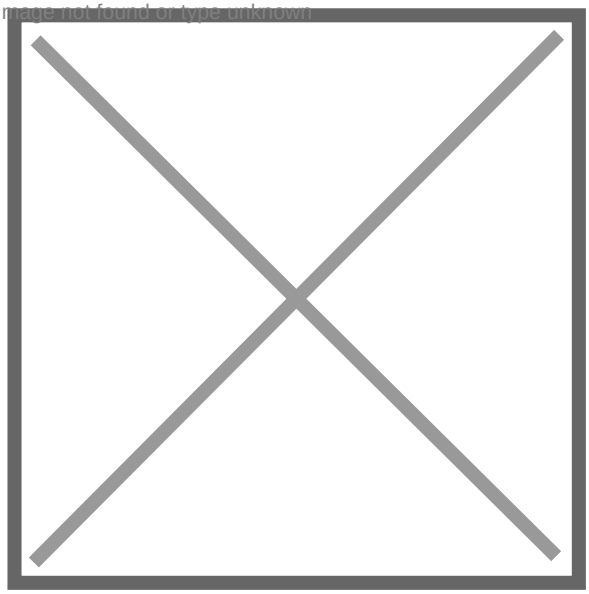

Je doit 90 euros a mon dentiste

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **19:24**

Bonjour,

Je doit 90 euros a mon dentiste ceci remonte a 2006, j'aimerais régler cette dettes mais je me demande si mon dentiste va me poursuivre par la suite ou s'il va prendre mon paiement sans poursuite. merci d'avance pour votre avis

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **19:49**

Bonsoir,

Tout travail mérite salaire. La moindre des choses est qu'il soit payé.
Depuis 2006...

Parmi vos connaissances, aucune personne ne peut vous les avancer ces
90 e ?
Vous vous engagerez à lui rendre après remboursement de votre CPAM
et mutuelle.
Si non, allez le voir et dites lui honnêtement que vous souhaitez le payer
mais avez quelques soucis financiers.
Les médecins sont conciliants. Il pourra vous établir une feuille de soin anticipée et vous demandera d'être payé après le remboursement de votre
caisse maladie.
Ou il vous proposera un autre arrangement.

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **19:59**

aujourd'hui je peux payer mais je ne voudrais pas etre poursuivie par la suite de plus aux moment ou j'ai eu mais rdv ma carte vitale et ma mutuelle ne ma jamais été demandé ensuite j'ai oublié un rdv puis je n'ai plus pensez que ca n'était pas régler, car je n'avait pas repris de rdv (d'autres cose a faire : déménagement).

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **20:21**

Il n'a pas demandé vos cartes pour la bonne raison que vos soins n'étaient
pas terminés. Vous dites qu'un autre rendez-vous avez été fixé mais que
vous l'avez oublié...
Il vous aurez donc établi votre feuille de soin pour remboursement après ce dernier rendez-vous.
Si vous pouvez le payer, payez-le.
Vous avez déménagez, selon la distance, envoyez lui un chèque, il vous enverra en retour une feuille de remboursement.

Par **nina44**, le **11/05/2009** à **21:04**

merci pour ces informations je vais régler tout ca dès demain et je serais débarassé de ce poids.
encore merci.

Par **Patricia**, le **11/05/2009** à **21:23**

Comme vous avez déménagé, si vous n'êtes pas trés loin, allez le payer à son cabinet et expliquez lui clairement votre problème de retard (oubli et déménagement)
Si non, téléphonez lui le jour où vous enverrez votre chèque, pour le prévenir.

Ce procédé est quand même plus honnête et vous aurez la conscience tranquille.

Bonne soirée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés